

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 25 avril 2022

Ville la Nuit

Lancement du 3^e appel à projets « les temps de la nuit »

La Ville de Nantes a créé en 2017 un appel à projets propre à la nuit, qui fait partie intégrante du plan d'actions transversal de la Ville la Nuit, avec le Conseil de la Nuit. Cet appel à projets « Les Temps de la Nuit » a pour but de faciliter l'émergence de projets et expérimentations autour des potentialités et singularités de la nuit : espaces, temporalités, publics, usages, et permet les partenariats entre les acteurs de la nuit. Il s'adresse à l'ensemble des Nantaises et Nantais : citoyen.ne.s, acteurs.ices du monde associatif, culturel et économique. La Ville lance aujourd'hui la 3^e édition de cet appel à projets avec un budget augmenté à 80 000 €.



« Pour nous, la nuit est un véritable laboratoire d'expérimentation, propice à la libération des contraintes pour se réappropriier l'espace public et ses usages. Dans la nuit, s'inventent de nouvelles solutions, de nouvelles solidarités, de nouvelles activités. L'imaginaire et le rêve sont des leviers que nous devons activer pour permettre à la ville de se réinventer par ses nuits en encourageant la créativité, l'improbable, l'innovation. C'est dans cet état d'esprit que nous avons mis en place un appel à projet pour encourager l'offre nocturne alternative et le soutien aux initiatives. La Ville la nuit doit être à l'image de ce que nous défendons à Nantes : donner de la place à celles et ceux qui ont envie de faire et que la collectivité accompagne et valorise. Nous

avons besoin de gens qui entreprennent et de gens qui savent décaler leur regard pour inventer l'avenir », déclare Gildas Salaün, adjoint au maire chargé de la Ville la nuit.

À la suite de la période de crise sanitaire, les membres du Conseil de la Nuit ont souligné l'importance de se réapproprier collectivement et positivement l'espace public nocturne en termes d'ambiances et d'espaces ainsi que de souligner le potentiel de la contribution de la fête et la vie nocturne dans le développement du bien-être, en termes de cohésion sociale, de solidarité, de partage, de connaissances de soi, etc ...

Pour cette 3^e édition, les projets présentés devront donc porter sur l'un des deux thèmes suivants :

• **Se réapproprier collectivement et positivement l'espace public nocturne**

Explorons différentes ambiances, espaces, aménagements et parcours dans la Ville la nuit

• **Fête, nuit et bien-être**

Comment la fête et la nuit peuvent contribuer à leur manière au bien-être mental et physique de toutes et tous.

Spécificités de cette 3^e édition :

Une attention particulière sera portée à la manière dont le projet proposé sera construit en termes d'inclusion et de lutte contre toutes les formes de violence (sexisme, racisme, homophobie, etc ...) et à la répartition des projets dans les différents quartiers nantais.

Chacun des projets devra associer les citoyen.ne.s à la conception et/ou réalisation des actions.

Les actions soutenues dans le cadre de l'appel à projets pourront prendre plusieurs formes (animations festives, itinéraires collectifs, dispositifs expérimentaux d'aménagement, etc ...) et viendront prolonger cette réflexion, en soutien aux actions déjà menées par la Ville (plan fête autour de la réduction et prévention des risques, dispositifs de tranquillité nocturne, etc ...). Elles permettront aux

Communiqué de presse

acteurs.ices de poursuivre leurs engagements en proposant de nouveaux projets, permettant ainsi de construire une réponse partagée et adaptée aux enjeux de la nuit.

Cet appel à projets est ouvert à l'ensemble des associations ayant leur siège social à Nantes ou développant leurs actions sur Nantes.

La Ville de Nantes propose cette 3^e édition avec un budget augmenté à **80 000 €** (plafond maximum de 20 000 € pour un projet, le nombre de projets sélectionnés se fera jusqu'à épuisement du fonds).

La sélection des projets sera réalisée par un jury composé d'agents de la collectivité, de membres du Conseil de la nuit volontaires et de l'adjoint au maire en charge de la Nuit, Gildas Salaün. L'appel au volontariat pour le jury sera réalisé lors du prochain Conseil de la Nuit, le 5 juillet 2022.

Calendrier de l'appel à projets :

- 25 avril 2022 : lancement de l'appel à projet
- 24 juillet 2022 : clôture de l'appel à projets
- juillet-septembre 2022 : instruction des projets
- septembre 2022 : jury de sélection
- décembre 2022 : proposition de délibération au Conseil municipal pour l'attribution des subventions aux lauréats de l'appel à projets
- décembre 2022-courant 2023 : lancement des projets

- **11 projets autour des « nuits exceptionnelles » soutenus en 2018 :** bivouacs dans les serres du jardin des plantes, balades culturelles et poétiques en bus de nuit dans la ville, ... pour un budget de 47 400 €.

- **4 projets autour des enjeux d'égalité hommes-femmes sur l'espace public la nuit et des vulnérabilités liées à la nuit soutenus en 2019 :** formation courte des salariés des établissements de nuit à la prise en charge et la prévention des violences en milieu festif, ateliers bien être pour des femmes en situation de grande précarité, ... pour un budget de 43 700 €.

Le Conseil de la Nuit est un espace pour co-construire, suivre et évaluer les actions engagées par la collectivité et les acteurs de la nuit, mais aussi objectiver et enrichir la connaissance des nuits nantaises. Ouvert à l'ensemble des acteurs qui souhaitent l'intégrer, la participation peut se faire de 2 façons : lors des 2 plénières annuelles ou lors de groupes de travail et ateliers, sur des sujets précis, tout au long de l'année.

A travers cette démarche, la Ville de Nantes et les acteurs de la nuit sont dans la recherche permanente d'un équilibre entre la ville qui travaille, qui dort et qui fait la fête, tout en réaffirmant clairement dans le contexte COVID que la nuit doit être, lorsque c'est possible, un espace de partages où se côtoient imaginaire, fêtes, travail et solidarités. Cette thématique mobilise différentes politiques publiques : la culture, la sécurité, les mobilités, les solidarités ou encore la santé, la prévention et réduction des risques, la vie associative et la jeunesse.

Comment candidater à la 3^e édition de l'appel à projets ?

- Sur la plateforme Dialogue citoyen : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/nuit>
- Après de la « mission Ville la Nuit », Direction générale Citoyenneté et Territoires solidaires en mairie centrale, Hôtel de Ville - 29 rue de Strasbourg à Nantes.